

ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (APRMEQ)

Projet de compte-rendu de la rencontre du conseil d'administration tenue le 18 juillet 2011

Présences : Jeannine Lefebvre

Aline Morin

Paul Robitaille

Marc Richer

Louis Lemieux

Michel Brunet

- 1. Adoption de l'ordre du jour :** le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité, sur proposition d'Aline Morin, secondée par Jeannine Lefebvre.
- 2. Assignation des postes au C.A. :** le CA discute de l'assignation des responsabilités pour la seconde année du mandat. Après un rapide tour de table, chacun et chacune accepte de conserver ses responsabilités. Une proposition à cet effet est acceptée à l'unanimité sur proposition de Paul Robitaille, secondée par Marc Richer.
- 3. Protocole d'entente entre la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics et l'APRMEQ :** un projet de protocole d'entente est étudié. Dans un premier temps, le président résume l'esprit d'intérêt mutuel avec lequel cette entente a été discutée avec Mme Nathalie Bergeron, responsable des communications à la Caisse. D'une part, la Caisse a intérêt à supporter l'Association, principalement dans un but de visibilité et de publicité. Le logo de la Caisse apparaîtra sur la page d'accueil de notre site internet (article 3.1) et un représentant de l'Association « témoignera des bienfaits découlant de ce partenariat » lors de l'assemblée annuelle de la Caisse (article 3.4). D'autre part, l'Association reçoit une subvention de 1 000 \$ (éventuellement renouvelable annuellement) pour soutenir l'organisation de ses activités. De plus, la Caisse permettra à l'Association d'être présent aux sessions pour les retraités de la fonction publique afin d'y recruter de nouveaux membres (article 3.3). La Caisse sera informée à l'avance de la tenue des événements de l'Association et pourra y avoir un représentant, si jugé opportun (article 3.2).

Sur proposition d'Aline Morin, secondée par Paul Robitaille, ce projet d'entente est accepté à l'unanimité. L'entente sera signée sous peu par le président, Louis Lemieux, et la trésorière, Jeannine Lefebvre.

4. **Priorités dans l'organisation des activités de l'Association :** le C.A. endosse le compte-rendu du Comité de réflexion sur les activités à l'APRMEQ du 12 avril 2011, comité mis sur pied lors de la dernière assemblée générale. Louis Lemieux informe le CA que Micheline Roberge est disponible pour continuer à s'occuper de ce dossier jusqu'en décembre prochain, en collaboration avec les membres de ce comité (Huguette Leblanc, Gaston Mongeau et France Pelletier), notamment pour l'animation des déjeuners. Toute suggestion d'activités sera transmise à ce comité. L'idée d'une épiluchette est lancée (fin août – début septembre).
5. **Utilisation de l'intranet du Mels pour le recrutement de nouveaux membres :** le processus mis sur pied il y a quelques mois continue. Diane Boutin, Jeannine Lefebvre et Michel Brunet réalisent à tour de rôle ce travail. Des invitations et une copie de notre dépliant promotionnel sont envoyées aux futurs retraité(e)s dont le départ est annoncé dans l'intranet.
6. **Fête de Noël :** Paul Robitaille fait part des recherches entreprises pour trouver un lieu approprié. La plupart des endroits exigent des frais de location de salle, ce qui augmente trop les coûts pour l'association. La seule solution actuellement envisagée serait la formule d'il y a 2 ans (Casa grecque). Paul continue ses démarches.
7. **Varia**
 - **Vélo :** Marc Richer propose une randonnée de vélo, tôt le matin, du Quai des cageux jusque dans le vieux Québec pour un déjeuner. Les cyclistes intéressés devront s'inscrire auprès de Marc. Une invitation est lancée aux non-cyclistes à venir déjeuner avec les cyclistes.
 - **MELS :** la DRH du Mels ayant une nouvelle directrice, le CA est d'accord pour tenter une nouvelle démarche de collaboration.
 - **Utilisation du « MEQ » au lieu du « MELS » dans le sigle de l'association :** étant donné que de plus en plus d'employés actuels du Ministère sont nouveaux et peuvent ne pas connaître l'ancien nom, le CA est d'accord pour revoir nos documents pour s'assurer que notre nom d'association soit bien compris. Les lettres patentes et le nom de l'APRMEQ ne seront cependant pas changés. La proposition est adoptée à l'unanimité, sur proposition de Marc Richer, secondée par Aline Morin.
8. **Levée de l'assemblée :** proposée par Paul Robitaille, secondée par Aline Morin.

Michel Brunet
secrétaire